



Mairie

AUTORISATION DE VOIRIE CIRCULATION

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE
LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG**

VU la requête en date du 16/06/2025 par laquelle l'entreprise SOGEA EST RTP ZI Parc de Haye Allée des épicéas 54 840 BOIS DE HAYE (représentée par M. GERARD Brice) sollicite - pour l'exécution des travaux de pose de réseaux - l'autorisation d'effectuer une déviation.

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application VU la loi modifiée n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

VU le Code de la Route ;

VU le Code des Communes, partie réglementaire ;

CONSIDERANT que pour permettre l'exécution des travaux, il y a lieu de prendre les dispositions suivantes :

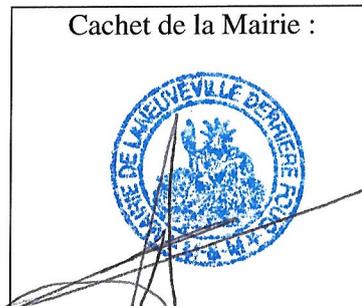
ARRÊTE

- ARTICLE 1.** - Du 2 juillet au 31 août 2025, la circulation à destination ou en provenance de Lucey sera **TOTALEMENT** interdite sur la RD 192
- ARTICLE 2.** - L'itinéraire de déviation empruntera la D101 par LAGNEY et TRONDES.
- ARTICLE 3.** - A l'approche du chantier et sur le chantier même ainsi que sur le jalonnement de la déviation, la signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise chargée de l'exécution des travaux
- ARTICLE 4.** - Le présent arrêté sera publié et affiché dans la Commune. Il sera également affiché à chaque extrémité du chantier.

A LANEUVEVILLE DERRIERE FOUG, le 17 juin 2025

Le Maire
Roger JOUBERT

Cachet de la Mairie :



Ampliation adressé à :
Entreprise SOGEA EST RTP
Aux habitants de LDF
CCTT
Mairie de Trondes
Mairie de Lucey
Mairie de Foug
Gendarmerie